

Informations clés concernant l'appel à propositions régional spécifique Date de lancement le 01.06.2022 par la Facilité Investissements pour l'emploi (IFE)

L'IFE lancera un appel à propositions régional avec une date limite de soumission des notes conceptuelles au 30.06.2022. Le tableau ci-dessous résume les informations clés, les étapes et les délais relatifs à cet appel à propositions.

Les conditions spécifiques pour les candidatures sont décrites dans le **Guide d'instructions pour les candidats**. Veuillez étudier attentivement ce document afin de vérifier si votre entité et votre projet remplissent ces conditions. Veuillez ne soumettre une candidature que si votre projet est suffisamment mûr pour remplir toutes les conditions énoncées dans le Guide d'instructions pour les candidats et dans le système de candidature pour une subvention en ligne. Dans le cas contraire, envisagez de soumettre une demande lors de la prochaine occasion de soumission, qui pourrait avoir lieu au cours du deuxième semestre de 2022. Une annonce officielle sera faite une fois que la prochaine date de soumission aura été déterminée.

Pour pouvoir soumettre une candidature, les candidats doivent s'inscrire sur le système en ligne SmartME : https://smartme.adalia.fi/login/IFE

Informations générales	Notes / Lignes directrices	Dates / Échéanciers
Numéro d'identification de l'appel	Au cours du processus de candidature, un numéro de candidat unique commençant par ce numéro d'identification d'appel sera attribué	IFE-09-REG-C1
Pays	Ghana, Côte d'Ivoire, Rwanda, Sénégal, Tunisie	n/a
Secteur	L'appel à propositions est ouvert à tous les secteurs	n/a
Langue	 Anglais pour le Ghana et le Rwanda Français pour la Côte d'Ivoire, Sénégal et la Tunisie Les soumissions dans d'autres langues ne seront pas prises en compte pour l'évaluation. 	n/a
Date de lancement de l'appel à propositions	À partir de cette date, vous pouvez vous connecter à SmartME, remplir et soumettre la demande	01.06.2022



Informations générales	Notes / Lignes directrices	Dates / Échéanciers
Webinaires	Des sessions de questions et réponses sur l'IFE et sur l'appel à propositions seront organisées, auxquelles les candidats intéressés pourront assister gratuitement	les 8, 15 et 22 juin 2022 (en anglais), et les 9, 16 et 23 juin 2022 (en français)
Date limite de soumission des questions	Les questions soumises après cette date ne recevront pas de réponse	au plus tard le 22 juin 2022 à 17h00 (GMT+2)
Date limite de soumission de la Note Conceptuelle	Il s'agit de la date limite pour la soumission des propositions. L'IFE ne tiendra pas compte des soumissions au- delà de cette date.	30.06.2022
Processus d'évaluation de la Note Conceptuelle	Les informations fournies dans la Note Conceptuelle seront vérifiées, y compris éventuellement par le biais de visites sur place. Ce processus d'évaluation permet d'établir une liste restreinte de candidats qui seront invités à soumettre une Proposition de Projet Complète.	Environ 8 semaines
Période de formulation de la Proposition de Projet Complet	Les candidats présélectionnés seront invités à élaborer et à soumettre une proposition de projet complète approfondie via SmartME	Environ 7 semaines
Processus d'évaluation des propositions de projets complets	Évaluation des propositions de projet complètes par un processus approfondi de diligence raisonnable sur les demandes. Le délai dépend de la complexité du projet, du temps nécessaire pour les visites sur place, etc.	En fonction, entre autres, de la clarté et de l'exactitude de la proposition
Période contractuelle	Finalisation d'une convention de subvention comprenant tous les compléments requis tels que le plan de décaissement et le plan de mise en œuvre du projet	Environ 4-6 semaines

Synthèse des principes et conditions clés

Aspect	Brève description	Chapitre correspondant
Catégories de projets et part maximale de cofinancement IFE	 Projets à but non lucratif ayant un impact sur la création d'emplois - ne générant pas de revenus- (proportion de subvention max. 90 %) Projets à but non lucratif ayant un impact sur la création d'emplois - générant des revenus - (proportion de subvention max. 75 %) 	Chapitre 2



Aspect	Brève description	Chapitre correspondant
	 3. Projets à but lucratif ayant un impact plus large sur la création d'emplois (proportion de subvention max. 50 %) Projets à but lucratif ayant un impact sur la création d'emplois (proportion de subvention max. 25 %) 	
Candidats admissibles	Entités publiques, entreprises privées, organisations non gouvernementales, organisations de la société civile, etc.	Chapitre 2
Exigence pour les candidats	 Au moins 3 ans d'expérience pertinente et une situation financière saine. Respect des normes internationales concernant les aspects environnementaux et sociaux, les règles de passation des marchés, etc. Respect des conditions spécifiques liées à l'IFE, telles que l'établissement de rapports réguliers, le suivi de la création d'emplois, etc. 	Chapitre 3
Exigences générales du projet	 Potentiel de création d'emplois d'au moins 125 nouveaux emplois par subvention de 1 million Tous les emplois doivent être nouveaux et de bons emplois (r normes OIT) Le projet doit prouver son additionnalité Le projet ne doit pas causer de distorsion de marché 	Chapitre 4
Montant de la subvention	Entre min. 1 million EUR et max. 10 millions EUR	Chapitre 5.1
Contribution propre	 Toujours requis Numéraire et contributions en nature admissibles Min. 15 % du total de la contribution propre requise en numéraire 	Chapitre 5.2
Dépenses éligibles	 Seuls les coûts survenant pendant la phase d'investissement Pas de coûts récurrents 	Chapitre 5.3
Procédure de sélection	Appel à propositions	Chapitre 6
Étape de développement du projet	 Les projets doivent être à un stade de développement avancé. Les projets à l'étape de l'idée ne seront pas acceptés. Les projets qui sont déjà en cours de mise en œuvre ne sont pas éligibles 	Chapitre 6.2



Besoin de plus d'informations?

L'IFE organisera des webinaires expliquant les termes et conditions de candidature. Les dates précises seront publiées à la date de lancement.

Veuillez consultez notre section FAQ couvrant les questions et réponses des appels à propositions précédents ici : https://invest-for-jobs.com/en/ife-faq

En outre, les questions ne peuvent être soumises pendant la période de soumission que par écrit et uniquement à l'adresse électronique suivante : cfp.regional@ife-invest.com.

Les questions soumises par un autre moyen de communication ou par d'autres canaux ne sont pas recevables.

Les questions et leurs réponses respectives seront publiées sur un site web spécifique pendant la période de soumission (le site web sera annoncé et disponible à la date de lancement).